

CANADA

II

*Le Secrétaire d'État des Affaires étrangères des Pays-Bas
à l'Ambassadeur du Canada aux Pays-Bas*

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

54.985

La Haye, le 13 avril 1957

MONSIEUR L'AMBASSADEUR,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre Note n° 40, en date du 12 avril 1957, adressée à M. le Ministre des Affaires étrangères et proposant que le Canada continue à dispenser de l'entraînement aux élèves-pilotes de l'Aviation royale des Pays-Bas.

Le Ministre de la Défense accepte avec plaisir l'accord proposé. Je tiens à vous assurer que l'aide qui nous est fournie de la sorte est fort précieuse pour les Pays-Bas et inspire une vive reconnaissance à mon Gouvernement.

Les autorités de la Défense des Pays-Bas ont pris note des dispositions énoncées aux paragraphes 1, 2, 3 et 4 de votre Note, qu'ils jugent acceptables. Elles prendront les mesures appelées par ces dispositions notamment pour ce qui est du paiement symbolique de cinq mille dollars par élève-pilote entrant et de deux mille dollars par élève-navigateur entrant et pour ce qui est de veiller à ce que chaque élève connaisse suffisamment l'anglais lorsqu'il arrivera au Canada.

Veuillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, les assurances de ma très haute considération.

Le Secrétaire d'État aux Affaires étrangères,
J. M. A. H. LUNS

DÉPENSE

Équipages aériens

Échange de Notes entre
le Canada et le Norvège

Signées à Oslo le 17 avril 1957

En vigueur le 17 avril 1957